Nogent-sur-Oise (60) : le prédateur sexuel Abdoulaye D. attirait les petites filles dans sa chambre du foyer Adoma avant de les agresser sexuellement, il expliquait « qu'il leur apprenait le Coran »

28/02/2023 à 20h58



Difficile de juger quelqu'un en son absence, surtout pour des charges aussi lourdes que des agressions sexuelles sur mineurs. Pourtant, Abdoulaye D., 53 ans, n'a pas estimé nécessaire de se présenter devant le tribunal correctionnel de Senlis, ce lundi. Il fallait chercher le courage de l'autre côté de la barre, où se tenait l'une de ses jeunes victimes.

C'est aujourd'hui une jeune adulte mais, lorsqu'elle se présente avec sa mère au commissariat de Creil (Oise), le 25 avril 2012, c'est une enfant de 10 ans qui vient déposer plainte pour ce qu'elle et trois de ses amies ont subi pendant plusieurs semaines. Celui qui se faisait appeler « Tonton Abdoulaye », résidant dans l'ex-foyer Adoma de l'avenue Saint-

Exupéry aujourd'hui démoli, à Nogent-sur-Oise, attirait les petites filles avec le cochon d'Inde qu'il possédait.

Mais une fois dans la chambre dont Abdoulaye verrouillait la porte, l'ami des animaux se transformait en monstre, agressant sexuellement à tour de rôle les quatre enfants, certaines faisant l'objet de tentatives de viol qui ont finalement été correctionnalisées.

(…) À ses voisins de palier qui s'étonnaient de voir des gamines âgées de 9 à 11 ans venir régulièrement chez lui, Abdoulaye D. répondait « qu'il leur apprenait le Coran ».

(…) Plus inquiétant, son casier judiciaire comporte déjà deux condamnations pour agression sexuelle et la substitut du procureur indique « qu'une procédure est en cours au commissariat de Creil, dans laquelle Abdoulaye D. est suspecté du viol d'une adolescente de 14 ans. »

(…) Le Parisien

(Merci à René)